

ÉDITION— SEPTEMBRE 2021

Le

Reflet

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC



Municipalité
SAINT-MATHIEU-DU-PARC

CRÉDIT PHOTO : ALAIN LOU FAUCHER



BUREAU MUNICIPAL

561, chemin Déziel
Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0
Téléphone : 819 299-3830 poste 3020
Télécopieur : 819 532-2415
info@saint-mathieu-du-parc.ca
www.saint-mathieu-du-parc.ca
[f Municipalité Saint Mathieu du Parc](https://www.facebook.com/Municipalite-Saint-Mathieu-du-Parc-102611111111111)

BIBLIOTHÈQUE MICHELLE H.GÉLINAS

600, chemin de l'Eske
Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0
Téléphone : 819 299-3830
biblio093@reseaubibliocqlm.qc.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE

520, chemin Déziel
Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0
Téléphone : 819-532-2891

ÉCOCENTRE

750, chemin des Ancêtres
Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0

CONSEIL MUNICIPAL

Josée Magny, mairesse

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Louis Tremblay - *Hygiène du milieu et travaux publics*

Pierre Bertrand - *Développement, communication et urbanisme*

JOURS FÉRIÉS

Fermeture du bureau municipal et de la bibliothèque
Micheline H. Gélinas

• **Fête du travail**
Lundi 6 septembre 2021

• **Action de grâce**
Lundi 11 octobre 2021

ÉLECTIONS

JOUR DU VOTE PAR ANTICIPATION
31 OCTOBRE 2021 - 9h30 à 20h

JOUR DU SCRUTIN
7 NOVEMBRE 2021 - 9h30 à 20h

Pour obtenir plus d'informations concernant les élections, veuillez consulter notre site Internet : www.saint-mathieu-du-parc.ca



ABONNEZ-VOUS

La page Facebook officielle de la **Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc** vous permet d'être à l'affût de l'actualité, des offres d'emploi, des activités et des événements sur son territoire.

Bonjour citoyens, citoyennes,

En novembre 2017 vous nous avez accordé votre confiance aux élections municipales, avec comme projet de rendre notre Municipalité plus attractive tout en renforçant notre qualité de vie. Depuis, les élus municipaux et moi-même, accompagnés des employés des différents services municipaux, avons travaillé pour faire en sorte que Saint-Mathieu-du-Parc continue de se moderniser, et être une Municipalité rayonnante et dynamique. À l'aube d'une fin de mandat, nous croyons que le moment est venu de vous rendre compte des actions réalisées au cours de notre mandat et de vous les présenter.

Ce mandat a été fertile en réalisations et de nombreux dossiers concrets ont pris forme alors que d'autres ont avancé afin de répondre à vos attentes. Malgré un contexte difficile liée à la pandémie depuis plus d'un an et demi, nous avons réussi malgré tout à mettre en œuvre de nombreuses actions, tout en étant conscient qu'il en reste encore à faire : le développement de l'écoquartier au cœur de notre périmètre urbain, la stabilité en approvisionnement en eau au secteur de la montagne, la politique d'entretien et d'amélioration des chemins privés, l'amélioration de notre réseau routier, la protection accrue de notre environnement, etc.

En parallèle aux actions mises en place, nous avons réussi à maintenir un taux de taxation conforme à la capacité de payer des citoyens :

2017 : 0,8908 du 100\$ d'évaluation basé sur l'évaluation foncière

2018 : 0,8915 du 100\$ d'évaluation basé sur l'évaluation foncière (+0.08%)

2019 : 0.9094 du 100\$ d'évaluation basé sur l'évaluation foncière (+ 2.00%)

2020 : 0.9291 du 100\$ d'évaluation basé sur l'évaluation foncière (+ 2.16%)

2021 : 0.7854 du 100\$ d'évaluation basé sur l'évaluation foncière (-15.5%) en raison du dépôt du nouveau rôle triennal

La Municipalité est en très bonne santé financière, ce qui permet d'anticiper notre avenir avec confiance. Prenez-note que les états financiers se terminant au 31 décembre 2020 ainsi que le rapport du vérificateur seront adoptés et publiés dès que possible sur notre site Internet : www.saint-mathieu-du-parc.ca.

MOT AUX CITOYENS

L'année 2020-2021 a été une année charnière pour la Municipalité avec la prise en charge du déneigement. Ce changement d'orientation a permis à la Municipalité d'économiser plus ou moins 225 000\$. Nous sommes très fiers, les employés et les élus, de cette réalisation et de pouvoir offrir ce service à nos citoyens à moindre coût.

Nous profitons de l'occasion pour vous transmettre nos remerciements, chers concitoyens et concitoyennes, pour les marques de sympathie et de confiance, qu'à maintes reprises vous nous avez témoigné tout au long de notre mandat. Sachez que nous les avons appréciés, car elles nous ont aidés dans l'exercice de nos fonctions, dans une période sans séances publiques en raison des restrictions sanitaires.

Nos remerciements vont également à toutes les forces vives de notre communauté, acteurs de la vie locale, sociale, économique, culturelle, sportive, et associations qui permettent la mise en œuvre de nos projets. La qualité de vie se tisse chaque jour, avec la participation et l'adhésion de tous. Nous avons eu à cœur nos responsabilités et sachez que nous avions une seule idée en tête; œuvrer pour le bien-être des Mathieusaintois.

En mon nom personnel, je désire également remercier sincèrement les conseillers municipaux qui ont travaillé de pair depuis 2017 pour le

développement de la Municipalité et œuvrer pour le bien des Mathieusaintois.

Nous vous souhaitons à tous un bel automne, soyez prudents et suivez les directives gouvernementales afin de pouvoir éventuellement retrouver notre liberté tant méritée.

Josée Magny et les conseillers municipaux



RÉALISATION MANDAT 2017-2021

- Évènementiel : La Halte du Parc (2018, 2019, 2021);
- Amélioration des outils de communications (politique d'édition, refonte complète du site web, Facebook municipal, Infolettre, etc.) (2018-2019);
- Révision du Plan de développement durable – document de travail (2019-2021);
- Revitalisation du noyau villageois - infrastructures (2018-2019);
- Développement du secteur de Feuilles en aiguilles (2018 à ...);
- Gestion de crise lors de la tempête hivernale et opération de ramassage des branches sur l'ensemble du territoire (2018-2019);
- Équipements spécialisés pour travaux publics, urbanisme (chargeuse, nivelleuse, 4 roues motrices, 10 roues, etc.) (2018 à 2020);
- Avancement de dossier des problématiques en eaux pluviales – secteur montagne (2018 à ...)
- Refonte du plan de mesures d'urgence (2019-2020);
- Projet illumination du noyau villageois (2019-2020);
- Projet stationnement public – kiosques (2020);
- Refonte du règlement sur les résidences de tourisme (2020);
- Réfection de ponceaux sur le chemin de la Presqu'île (2020);
- Mise en place de panonceaux touristiques (2020);
- Sécurité civile : mise en place de génératrices secteur village et montagne (2020);
- Étude et réfection du chemin Saint-François (2017 à 2021);
- Étude et adhésion au regroupement de service des incendies (2018 à 2021);
- Révision complète de la structure organisationnelle (2020-2021);
- Gestion de crise liée à la pandémie de la COVID-19 (2020-2021);
- Analyse et prise en charge du déneigement par la Municipalité (2020-2021);
- Réaménagement de l'écocentre (2021);
- Rénovation du centre communautaire – galeries & accessibilité universelle pour les personnes à mobilité réduite (2020-2021);
- L'aménagement d'un espace public dans la cour arrière de l'ancien presbytère (2021-...);
- Analyse et cheminement du projet de création d'une Régie intermunicipale des services incendies.

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS — CENTRE COMMUNAUTAIRE

AUTOMNE 2021

Veuillez prendre note que le **passeport vaccinal (les personnes de 13 ans et plus) est requis pour ces activités**. Le passeport vaccinal peut être présenté de trois façons : sous un format papier, sous un format PDF sur votre appareil mobile ou à partir de l'application. Vous devez également présenter une carte d'identité pour corroborer votre identité.

INFORMATION ET INSCRIPTION

SUZANNE BÉDARD

819-532-2886



CLUB DE MARCHE VIACTIVE - LES BOTTINES ACTIVES

Toutes les raisons sont bonnes pour marcher, se divertir, faire de nouvelles connaissances et découvrir de nouveaux endroits sur le territoire.

La marche apporte plusieurs bienfaits qui font une grande différence sur la santé ! (Environ 5 km)

DÉPART AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE
LUNDI 13 SEPTEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE 2021
13H00

GRATUIT



GROUPE VIACTIVE

Pour les personnes de 55 ans et plus désirant améliorer leur condition physique.

CENTRE COMMUNAUTAIRE
MERCREDI 15 SEPTEMBRE
AU 8 DÉCEMBRE 2021
9H30 À 10H30

Réchauffement - Musculation - Cardio - Flexibilité - Équilibre

GRATUIT



YOGA

[10 séances]

Yoga doux accessible à tous. Le cours est axé sur la respiration, les étirements, la méditation et la relaxation.

Un retour vers soi !

INFORMATION ET INSCRIPTION
SÉSILINA ROUALT
SESILINAR@HOTMAIL.COM

MERCREDI 22 SEPTEMBRE
AU 24 NOVEMBRE 2021
18H30 À 20H

130\$ POUR 10 SEMAINES

INFORMATION ET INSCRIPTION

CATHERINE GÉLINAS



CATHERINE.GELINAS@OUTLOOK.COM



IMPROVISATION

[4 séances] Minimum 6 personnes
Pour les jeunes de 9 à 12 ans.

Les enfants vont créer des personnages et développer l'estime de soi, l'habileté sociale et le travail d'équipe.

CENTRE COMMUNAUTAIRE

SAMEDI 25 SEPTEMBRE AU
16 OCTOBRE 2021

8H À 9H

10\$ PAR SÉANCE



CUISINE POUR LES PETITS

[2 séances] Minimum 5 personnes
Pour les jeunes de 3 à 7 ans.

CENTRE COMMUNAUTAIRE

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE AU
3 OCTOBRE 2021

8H À 9H

Collation santé

Cette activité permet d'apprendre sur le guide alimentaire, l'importance de manger santé et de trouver un bon équilibre, la provenance des fruits et légumes, les textures et les senteurs. Une activité pour développer la motricité fine et la dextérité.

12\$ PAR SÉANCE



GESTION DES ÉMOTIONS ET DE L'ANXIÉTÉ POUR LES PETITS

[3 séances] Minimum 5 personnes
Pour les jeunes de 3 à 7 ans.

CENTRE COMMUNAUTAIRE

DIMANCHE 10 OCTOBRE AU
24 OCTOBRE 2021

8H À 9H

GESTION DES ÉMOTIONS ET DE L'ANXIÉTÉ POUR LES GRANDS

[3 séances] Minimum 5 personnes
Pour les jeunes de 8 à 11 ans.

Les enfants vont explorer et définir les émotions et l'anxiété, trouver des solutions et apprendre à s'écouter et à comprendre leur émotion et ce, sous forme de jeux et de projets créatifs. Un cahier d'outils sera remis au parent à la fin de l'activité.

CENTRE COMMUNAUTAIRE

DIMANCHE 10 OCTOBRE AU
24 OCTOBRE 2021

9H À 10H

12\$ PAR SÉANCE | 7

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS —

GYMNASE

1840 chemin Principal, Saint-Mathieu-du-Parc

AUTOMNE 2021

Veuillez prendre note que le **passeport vaccinal (les personnes de 13 ans et plus) est requis pour ces activités.** Le passeport vaccinal peut être présenté de trois façons : sous un format papier, sous un format PDF sur votre appareil mobile ou à partir de l'application. Vous devez également présenter une carte d'identité avec photo pour corroborer votre identité.

GYMNASE

Dès le 28 septembre 2021

MARDI

PICKLEBALL

18h30 à 21h

VENDREDI

BADMINTON /
PICKLEBALL

18h30 à 21h

TARIFICATION

Les usagers peuvent se procurer la **carte Accès Loisirs-Gymnase** au **bureau municipal** pour participer aux activités proposées au gymnase. La tarification pour l'utilisation du gymnase est établie ci-après :

RÉSIDENT

(Septembre à avril 2022)

Enfant (11 ans et moins) - GRATUIT

Adolescent (12-17 ans) - 10\$

Adulte - 25\$

Famille - 55\$

NON-RÉSIDENT

(Septembre à avril 2022)

Enfant (11 ans et moins) - GRATUIT

Adolescent (12-17 ans) - 20\$

Adulte - 50\$

Famille - 110\$

Exception : Les résidents situés au secteur Lac Souris demeurant sur le territoire de Saint-Élie-de-Caxton sont assujettis aux mêmes frais que les résidents.

ENTRÉES JOURNALIÈRES

Les usagers désirant exercer une activité sportive dans le cadre de la programmation au gymnase sans avoir la carte Accès Loisirs-Gymnase peuvent obtenir des **entrées journalières directement au gymnase** :

RÉSIDENT

(Entrée valide pour une fois)

Enfant (11 ans et moins) - GRATUIT

Adolescent (12-17 ans) - 2\$

Adulte - 5\$

NON-RÉSIDENT

(Entrée valide pour une fois)

Enfant (11 ans et moins) - GRATUIT

Adolescent (12-17 ans) - 5\$

Adulte - 7\$

ABRI D'AUTO TEMPORAIRES

Les abris d'auto temporaires sont permis du **1^{er} octobre au 30 avril 2022**.

Le propriétaire doit s'assurer que son installation respecte les conditions suivantes :

- Il doit y avoir un bâtiment principal sur le même terrain;
- Le revêtement extérieur de l'abri doit être fait en toile à auvent, toile de fibre de verre ou toile manufacturée à cette fin;
- Cette toile doit être fixée à une structure démontable et bien ancrée au sol;
- Cet abri doit être localisé dans l'allée de stationnement ou dans les cours latérales et leur prolongement dans la cour avant;
- La superficie maximale autorisée est de 50 mètres carrés pour un bâtiment unifamilial;
- La hauteur maximale autorisée est de 2,5 mètres.

Rappelons que les abris d'auto temporaires doivent être installés à une distance minimale de 1,5 m d'un trottoir.





SNACK BAR

chez Mélo



un énorme
MERCI de votre présence!!!
À l'an prochain!



MERCI

à notre chère clientèle !

Vous êtes exceptionnels.



*Café Bistro
du Village*



WWW.AUBERGEMANDALA.COM

Projet
*Hébergements
disponibles à l'année !*



DE RETOUR

En Juin 2022.

*Suivez nos réseaux
sociaux pour des
nouvelles et
informations.*

ÉCOCENTRE

750, chemin des Ancêtres

Un service gratuit réservé uniquement aux citoyens de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc. Une preuve de résidence ainsi qu'une pièce d'identité sont nécessaires pour accéder au site.

La Municipalité demande aux citoyens et citoyennes le respect envers nos employés municipaux qui ne font qu'appliquer la réglementation en vigueur à l'écocentre.

Aucune violence physique ou verbale ne sera tolérée sous peine d'expulsion du site et l'accès à l'écocentre vous sera interdit par la suite.

Vous pouvez consulter le site Internet de la Municipalité afin de connaître les matières acceptées et refusées.

Merci de votre collaboration.

COLLECTE D'ENCOMBRANTS ET COLLECTE DES FEUILLES MORTES ET RÉSIDUS VERTS

La Municipalité désire vous informer qu'il y aura une collecte d'encombrants et une collecte des feuilles mortes et résidus verts cet automne. Les dates de collecte seront publiées bientôt sur le site Internet et la page Facebook de la Municipalité.

COLLECTE DES DÉCHETS

Dès le **1^{er} novembre 2021**, la collecte des déchets se fera aux deux semaines.

HORAIRE

- 9h à 16h -

4 septembre

11 septembre

18 septembre

2 octobre

16 octobre

FERMETURE DE L'ÉCOCENTRE

LE SAMEDI 16 OCTOBRE 2021

QU'EST-CE QUE LES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES (MHH) ?

Les milieux humides et hydriques (MHH) constituent **l'ensemble des sites saturés d'eau ou inondés** pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol ou la composition de la végétation.

Ce sont des **lieux d'origine naturelle ou anthropique** qui se distinguent par la **présence d'eau de façon permanente ou temporaire**, laquelle peut être diffuse, occuper un lit ou encore saturer le sol et dont l'état est stagnant ou en mouvement. Lorsque l'eau est en mouvement, elle peut s'écouler avec un débit régulier ou intermittent. Sont notamment des milieux humides et hydriques :

- un lac, un cours d'eau, y compris l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent et les mers qui entourent le Québec;
- les rives, le littoral et les plaines inondables des milieux visés au paragraphe 1, tels que définis par règlement du gouvernement;
- un étang, un marais, un marécage et une tourbière.

Les fossés de voies publiques ou privées, les fossés mitoyens et les fossés de drainage, tel que définit aux paragraphes 2° à 4° du premier alinéa de l'article 103 de la LCM, ne constituent pas des milieux humides ou hydriques (article 46.0.2 de la LQE).

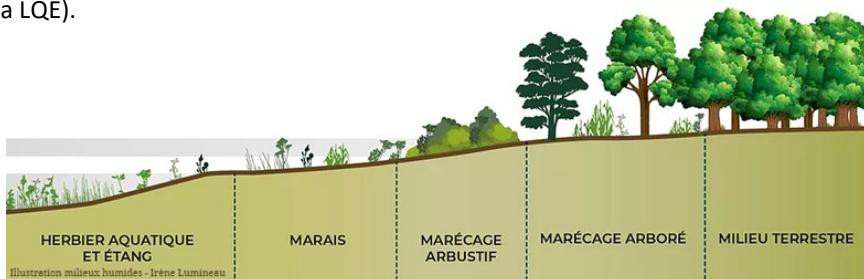


Illustration milieux humides - Irène Lumineau

ON EMBELLIT VOTRE COUR DEPUIS 1987

pepiniereduparc.com



**PÉPINIÈRE
DU PARC**

819 532-2068 St-Mathieu-du-Parc



LE PLUS GROS LABYRINTHE DE CÈDRES AU QUÉBEC

AVVENTURE
ÉNIGMES
ACTION

INSCRIPTIONS EN LIGNE

labyrinthecourreurdesbois.com



LABYRINTHE
**COUREUR
DES BOIS**

Venez
vous amuser!

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT



Soyez vigilants sur la route! C'est présentement la saison d'éclosion pour la tortue des bois.

Les nouveau-nés peuvent émerger dans les entrées sablonneuses des résidences privées et s'aventurent parfois sur la route à la recherche d'un milieu humide pour débuter leur vie. Soyez prudents en circulant dans vos entrées privées et si vous observez une tortue sur la route :

- Aidez-la à traverser la route de façon sécuritaire dans la direction du milieu humide ou du cours d'eau vers où elle semblait se diriger;
- Signalez votre observation à l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec (AARQ) de la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent. Il s'agit d'un geste important et apprécié pour la conservation de nos espèces! <https://www.atlasamphibiensreptiles.qc.ca/wp/>

ZOO ECOMUSEUM

Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent

21125, chemin Saint-Marie

Saint-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3Y7

Téléphone : 514 457-9449

aarq@ecomuseum.ca



TAXES MUNICIPALES

Le troisième versement des taxes municipales arrive bientôt à échéance. Voici la date à retenir pour éviter des frais d'intérêts

- **15 septembre 2021**

Les taxes sont payables :

- au comptoir de toutes les institutions financières ;
- par chèque ;
- par internet ;
- au comptoir du bureau municipal.

AVIS DE TRAVAUX | CHEMIN SAINT-FRANÇOIS

La Municipalité a reçu une aide financière du gouvernement du Québec pour des travaux de réfection du chemin Saint-François. Cette contribution provient du programme d'aide à la voirie locale pour le redressement des infrastructures routières locales.

Ces travaux font l'objet d'un investissement de près de 3,9 millions qui permettront la réfection des tronçons 54 à 59 du chemin Saint-François.

Les travaux sont prévus du 19 juillet au 17 septembre 2021, selon un horaire de 7h à 17h. La circulation se fera en alternance sur une distance de plus de 10 km lors des travaux.

De plus, il y aura des travaux de réfection du ponceau (J1 1013) situé près du Domaine Lessard.

AVIS DE TRAVAUX | ROUTE 351

Le ministère des Transports du Québec fera l'asphaltage sur la route 351 entre le chemin Déziel à Saint-Mathieu-du-Parc et le chemin des Genévriers situé à Shawinigan. Les travaux sont prévus du 30 août au 24 septembre 2021, selon un horaire de 7h à 17h. La circulation se fera en alternance à l'aide de signaleurs ou de feux de circulation sur 1 km à la fois.

Soyez prudents !

RESPECTEZ LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR UNE RENTRÉE SÉCURITAIRE !



Au cours des prochains jours, partout en province, des centaines de milliers d'élèves reprendront la route vers leurs établissements scolaires. Par conséquent, la présence d'autobus d'écoliers, de piétons, de cyclistes et de brigadiers amènera une augmentation de l'achalandage du réseau routier. Tous les usagers de la route devront redoubler de prudence afin d'assurer la sécurité de tous.

Sécurité routière : quelles sont les règles?

- Respectez les limites de vitesse affichées. Dans une zone scolaire, du lundi au vendredi et du mois de septembre au mois de juin, la limite de vitesse ne peut excéder 50 km/h entre 7 h et 17 h. (à moins que la vitesse affichée soit de 30 km/h pour la zone scolaire). Dans les deux cas, l'amende sera doublée si l'infraction est commise à l'intérieur de la période précisée.
- Le conducteur d'un véhicule routier ou un cycliste qui approche d'un autobus ou minibus affecté au transport d'écoliers dont les feux rouges intermittents sont en marche ou lorsqu'il est fait usage de son signal d'arrêt obligatoire doit s'immobiliser à plus de cinq mètres de l'autobus ou du minibus. De plus, il ne peut le croiser ou le dépasser que lorsque les feux rouges intermittents sont éteints et le signal d'arrêt obligatoire fermé. Aussi, il doit s'assurer qu'il peut le faire sans danger. Le nombre de points d'inaptitude attribuables à cette infraction est de neuf.

Rappelons également l'importance du respect de la signalisation aux abords des écoles, particulièrement les zones réservées aux autobus, les zones où le stationnement est interdit et les zones de débarcadère. Plusieurs parents déposent leur enfant à l'école; ceux-ci doivent s'assurer de le faire en un endroit sécuritaire et éviter les manœuvres imprudentes telles que le stationnement en double et les virages en « U ».

SÛRETÉ DU QUÉBEC – RÉGION MAURICIE - LANAUDIÈRE

Téléphone : 819 379-7195

www.sq.gouv.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MICHELINE H. GÉLINAS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

561, chemin Déziel, Saint-Mathieu-du-Parc

Suzie Parent, coordonnatrice

Téléphone : 819 299 38-30 poste 3020

biblio093@reseaubibliocqlm.qc.ca

ACTIVITÉ

La bibliothèque de Saint-Mathieu-du-Parc invite les enfants à venir s'amuser et chanter avec Henri Godon le **samedi 23 octobre à 14h**.

Inscription obligatoire

819 299-3830 poste 3020

HORAIRE

Lundi - 13h à 15h et 17h30 à 20h30

Mardi - Fermée

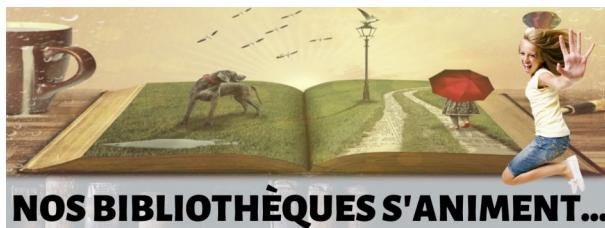
Mercredi - 13h à 16h et 17h30 à 20h30

Jeudi - Fermée

Vendredi - 17h30 à 20h30

Samedi - 9h à 12h

Dimanche - Fermée



SAINT-MATHIEU-DU-PARC

RENCONTRE AVEC HENRI GODON

Animation pour les enfants
Venez vous amuser à faire des rimes au son de la guitare!

PAR
DENIS MASSÉ

**23 OCTOBRE
14 H**



C'EST GRATUIT!
PLACES LIMITÉES!

Réservation obligatoire
819 299-3830
poste 3020

Culture Maskinongé

Québec



LA PETITE PLACE DES ARTS INNOVE À NOUVEAU !

les croisements  parallèles

Visitez notre nouveau site Internet
www.lapetiteplacedesarts.ca et
inscrivez-vous à notre infolettre
mensuelle !

Sous la bannière **Croisements parallèles**, nous rapprochons deux disciplines généralement éloignées l'une de l'autre. En premier, Daniel Bourgault de Rimouski (3 au 19 septembre 2021) propose un croisement entre les arts visuels et la science. Quant à Sébastien Dionne de Québec, créateur de costumes, on croise arts visuels et arts de la scène (11 mars au 3 avril 2022). Chaque événement donnera lieu à une exposition accompagnée d'une table ronde, d'activités de création et de sensibilisation avec les élèves et de rencontres privilégiées entre artistes et visiteurs.

Nous innovons aussi avec la série **CONTACT(S)** créée par le commissaire en arts vivants Jérémy Verain et la PPDA. De quoi s'agit-il ? De 4 projets de danse contemporaine pendant lesquels une douzaine d'artistes, chorégraphes et interprètes seront accueilli.e.s à Saint-Mathieu-du-Parc entre septembre et mars 2022. La première résidence aura lieu du 20 au 25 septembre 2021 et nous y accueillerons l'artiste Jacques Poulin-Denis de Montréal.



DÉJEUNERS
ET DINERS

Les funambules

Café de La Place

Régalez-vous !
Cuisine maison: salades, soupes,
sandwichs et desserts

8H30 à 17H
DU MERCREDI AU DIMANCHE

Ouvert 12 mois

1781 chemin Principal, Saint-Mathieu-du-Parc

FADOQ SAINT-MATHIEU-DU-PARC

1791, chemin Principal

Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0

Téléphone : 819 247-6499

lamaisonneesm@gmail.com



L'assemblée générale annuelle (A.G.A.) aura lieu probablement en octobre prochain. Nous ferons le bilan des 2 dernières années, car à cause de la pandémie en 2020, tout a été annulé. Il y aura 3 membres du C.A. qui iront en élection. Nos membres seront avisés par courriel et par téléphone pour connaître la date exacte de l'A.G.A.

Le renouvellement des cartes de membres se fait par la poste jusqu'à nouvel ordre. Un grand merci aux membres qui renouvellent leur carte d'adhésion à notre club FADOQ.

Quant aux activités à offrir, nous sommes actuellement limités par le nombre de personnes admises au centre communautaire.

Le message téléphonique est changé selon l'évolution de la situation. De plus, les changements seront affichés sur le babillard dans la véranda.

Michel Drolet,
président

OUVROIR LA MAISONNÉE

Nous remercions les gens de continuer à nous encourager. Il y a une grande coopération vis-à-vis les consignes sanitaires émises par la santé publique (port du masque, lavage des mains, distanciation physique, etc.).

MISE AU POINT POUR LES DONS

Il y a encore certaines personnes qui oublient de placer leurs dons dans des sacs de taille maximum de 26 par 36 pouces. Merci à ceux et celles qui aident à améliorer la tâche de nos bénévoles en évitant les sacs trop lourds et en allant porter eux-mêmes certains articles à l'écocentre.

Un don à la maisonnée est un don à la communauté.

HORAIRE AUTOMNE - 2021

9h15 à 11h45

Les samedis 18 et 25 septembre, 9 et 23 octobre, 6 et 20 novembre et 4 décembre 2021. De retour le 5 février 2022.

MERCI À NOS INDISPENSABLES BÉNÉVOLES !

Clémence Héroux,
responsable

L'IMPORTANCE DU PORT DE LA LAISSE DANS UN LIEU PUBLIC



En mars 2020, le gouvernement provincial a mis en vigueur le Règlement d'application de la Loi sur l'encadrement des chiens qui est applicable à l'ensemble du Québec. À cet effet, la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc a mandaté la Société protectrice des animaux de la Mauricie (SPA Mauricie) comme l'autorité compétente pour appliquer ce règlement dans la communauté.

Ce règlement d'application comporte plusieurs mesures concernant les animaux dans les lieux publics. Depuis sa mise en place, la réglementation demande notamment à tous les propriétaires de chiens d'être en mesure de les contrôler en tout temps ; d'être tenu par une laisse d'une longueur de 1,85 m ou 6 pieds ainsi que le port d'un harnais ou d'un licou en tout temps pour les chiens de 20 kg et plus. La réglementation municipale permet aux citoyens de vivre en sécurité sur le territoire et la SPA Mauricie s'assure de veiller à l'harmonie des citoyens et des animaux de la municipalité !

Pour toutes informations concernant les différents règlements municipaux et provinciaux : spamauricie.com

SPA MAURICIE

2800, rue des Contremaîtres
Shawinigan (Québec) G9T 5K5
Téléphone : 819 538-9683

PROTÉGER ❤ SOIGNER ❤ ADOPTER



Puits artésiens | Pompes à eau | Traitement d'eau

 819 532-2011

 891, chemin Principale
Saint-Mathieu-du-Parc (Québec)
G0X 1N0

 gelinas@duitbec.com

Une entreprise de



RBQ : 8327-6683-50

puitspompesgelinas.com

Restez informés des dernières nouvelles, des événements et des activités à venir.

Abonnez-vous dès maintenant à l'infolettre municipale sur notre site Internet : www.saint-mathieu-du-parc.ca



Abonnez-vous
à l'infolettre municipale



Résidents de Saint-Mathieu-du-Parc



TRANSPORTS
COLLECTIFS
MRC de Maskinongé



@partoutmaskinonge
 @CTCM1
 @Partout Transports Collectifs

Pour vous déplacer, nous voulons connaître vos besoins, contactez-nous !

819.840.0603
www.ctcmaskinonge.org



TRAVAIL



FORMATION



SANTÉ



LOISIRS

Toutes les raisons sont bonnes pour se déplacer !



Yves Bordeleau

Julie Houle

Pharmaciens

Livraison à domicile

à la grandeur de

St-Mathieu-du-Parc.

Heures d'ouverture

Lun-Mar-Mer-Ven. 9h00 à 17h30

Jeudi : 9h00 à 20h00

Samedi : 9h00 à 13h00

Nouvelle adresse

3962A, rue Trudel

Shawinigan G9N 7Y6

Tél. : **819 539-9124**

Téléc. : 819 539-6988

LE PRIX DU
GROS.com



SHAWINIGAN CHRYSLER

Jeep

DODGE

RAM

CHRISTIAN ROY

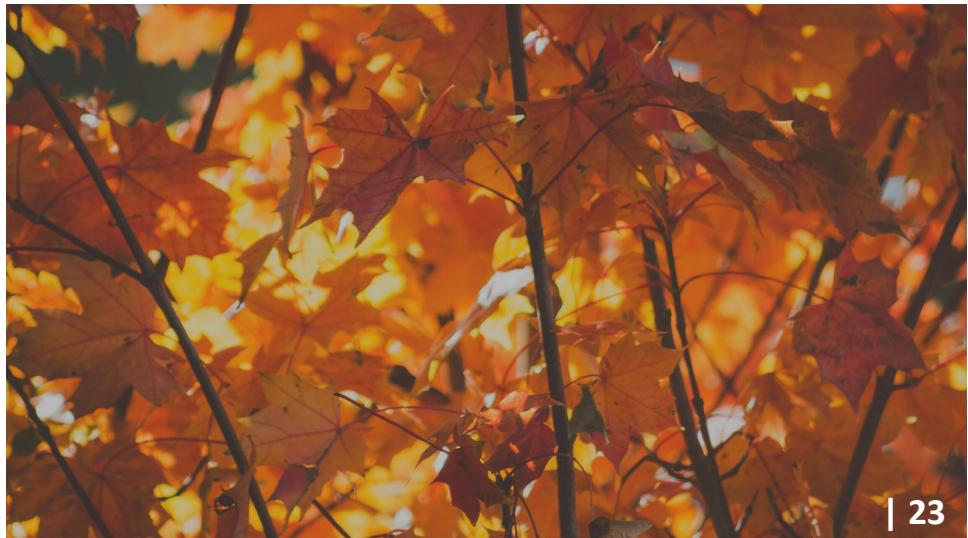
CONSEILLER À LA VENTE

CROY@LEPRIxDUGROS.COM

819 539-5457
800 567-9334

819 539-7051

10303, BOUL. DES HÉTRES
SHAWINIGAN (QUÉBEC)
G9N 4Y2





PAYSAGISTE PLUS

RBQ : 8320-1764-29

EXCAVATION



- ▶ Terrassement
 - ▶ Sable ▶ Gravier ▶ Terre tamisée
 - ▶ Pelle mécanique ▶ Loader
 - ▶ Imperméabilisation de fondation
 - ▶ Drain français
 - ▶ Mur de soutènement
 - ▶ Fosses septiques
- installateur autorisé:
Hydro-Kinetic • Ecoflo • Enviro-Septic

AMÉNAGEMENT PAYSAGER



- ▶ Pavé-uni ▶ Rocaille
- ▶ Pose de gazon
- ▶ Stabilisation et renaturalisation
des berges

paysagisteplus.com

paysagisteplus@sympatico.ca

819 532-1302

